

2023 DSOL 66 : Subventions (14 500 €) à trois associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à la culture et aux loisirs.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin d'anticiper l'apparition des premières fragilités et de lutter contre l'isolement social, la collectivité parisienne s'est fixée pour objectif, notamment à travers le Schéma Séniors à Paris 2022-2026, de soutenir les projets renforçant l'offre culturelle et de loisirs à destination des séniors parisiens, et à leur en faciliter l'accès.

Le présent projet de délibération a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à trois associations, qui par la diversité de leurs activités, proposent une offre culturelle et de loisirs adaptée aux aspirations des aînés.

L'association **Amicale des personnels retraités de la Mairie et du Département de Paris, de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris** a pour objet de lutter contre l'isolement des personnels retraités, en créant et en entretenant des liens d'amitié entre ses membres. Ce en leur proposant de participer à des activités telles que des sorties de groupe, des visites de musées et de monuments ou des moments conviviaux. Cette association comptait en 2022 près de 650 adhérents et parvient à rassembler jusqu'à cent participants aux différents évènements qu'elle organise.

L'association **Hanullim Paris** organise quant à elle, depuis plusieurs années, des cours d'initiation théâtrale gratuits à destination des séniors habitant la Cité de l'Eure et le quartier prioritaire Didot - Porte de Vanves (14^e arrondissement). Ces derniers, désirant s'initier à la pratique théâtrale et s'engager dans une démarche de création. Ces ateliers sont organisés en partenariat avec l'association Florimont (14^e), qui les héberge au sein de ses locaux. En 2023, l'association souhaite développer un second projet, intitulé « Sen&Fils », qui propose des ateliers de théâtre intergénérationnels gratuits, et également hébergés par l'association Florimont (14^e) et le centre social Relais 59 (12^e).

L'association **Octave et Arpège**, enfin, anime depuis 1999 une troupe de théâtre composée de retraités bénévoles, la « Troupe du 3^{ème} Acte ». Les séniors partie prenante de cette troupe s'engageront cette année dans un projet intitulé « La fracture numérique » visant à monter une création théâtrale sur la thématique de

l'inclusion numérique et des difficultés d'accès à l'informatique. Une dizaine de représentations devrait ainsi être organisée tout au long de l'année 2023.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations citées, je vous propose d'attribuer, au titre de 2023, les subventions suivantes pour un montant total de 14 500 euros :

-Amicale des personnels retraités de la Mairie et du Département de Paris, de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris	6 000 €
-Hanullim Paris, projet Senioricité	2 500 €
-Hanullim Paris, projet Sen&Fils	1 000 €
-Octave et Arpège	5 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris